RCS : NANTES
Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00990
Numéro SIREN : 810 926 816
Nom ou dénomination : ABALONE TT CHATEAUBRIANT

Ce dépôt a été enregistré le 05/12/2019 sous le numéro de dépôt 22092

ABALONE TT CHATEAUBRIANT
Société par actions simplifiée
au capital de 121 000,00 euros
Siège social : 10, rue d'Ancenis – Bât A
44110 CHATEAUBRIANT
810 926 816 RCS NANTES

Déposé au Greffe
le - 8 NOV. 2019
sous le N° 22092
RCS N° J 5B 990

COMPTES ANNUELS
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Certifiés conformes,
LE PRESIDENT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	11 237.77	8 557.29	2 680.48	4 463.07	-1 782.59	-39.94
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	72 060.31	23 160.92	48 899.39	33 857.94	15 041.45	44.43
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	2 808.00		2 808.00	40 878.00	-38 070.00	-93.13
	Autres immobilisations financières	5 650.00		5 650.00	2 050.00	3 600.00	175.61
	Total II	91 756.08	31 718.21	60 037.87	81 249.01	-21 211.14	-26.11
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	949 653.58	452.42	949 201.16	1 403 848.75	-454 647.59	-32.39
	Autres créances	400 548.01		400 548.01	996 204.22	-595 656.21	-59.79
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	46 157.72		46 157.72		46 157.72	
	Charges constatées d'avance (3)	28 210.75		28 210.75	20 983.24	7 227.51	34.44
	Total III	1 424 570.06	452.42	1 424 117.64	2 421 036.21	-996 918.57	-41.18
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 516 326.14	32 170.63	1 484 155.51	2 502 285.22	-1 018 129.71	-40.69

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an 8 458.00
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 121 000)	121 000.00	121 000.00		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	12 100.00	7 301.75	4 798.25	65.71
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	235 322.21	8 658.32	226 663.89	NS
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	234 064.72	281 556.14	-47 491.42	-16.87
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	602 486.93	418 516.21	183 970.72	43.96
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	403.01	87 152.65	-86 749.64	-99.54
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	205 681.46	209 178.47	-3 497.01	-1.67
	Dettes fiscales et sociales	659 241.70	1 769 352.21	-1 110 110.51	-62.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	16 342.41	18 085.68	-1 743.27	-9.64
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	881 668.58	2 083 769.01	-1 202 100.43	-57.69
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 484 155.51	2 502 285.22	-1 018 129.71	-40.69
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	881 668.58	2 083 769.01		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2017 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 443 472.87		6 443 472.87	6 168 049.36	275 423.51	4.47
Chiffre d'affaires NET	6 443 472.87		6 443 472.87	6 168 049.36	275 423.51	4.47
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			152 415.93	42 737.83	109 678.10	256.63
Autres produits			1 219.66	92.59	1 127.07	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			6 597 108.46	6 210 879.78	386 228.68	6.22
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			659 730.03	555 705.78	104 024.25	18.72
Impôts, taxes et versements assimilés			142 731.47	145 814.02	-3 082.55	-2.11
Salaires et traitements			4 450 792.33	4 215 156.49	235 635.84	5.59
Charges sociales			1 082 666.87	972 282.31	110 384.56	11.35
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			12 423.01	8 211.07	4 211.94	51.30
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			452.42		452.42	
Dotations aux provisions						
Autres charges			10 691.31	2 598.54	8 092.77	311.44
Total des Charges d'exploitation (II)			6 359 487.44	5 899 768.21	459 719.23	7.79
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			237 621.02	311 111.57	-73 490.55	-23.62
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	464.23	658.45	-194.22	-29.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	464.23	658.45	-194.22	-29.50
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3 770.53	1 439.88	2 330.65	161.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3 770.53	1 439.88	2 330.65	161.86
2. Résultat financier (V-VI)	-3 306.30	-781.43	-2 524.87	-323.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	234 314.72	310 330.14	-76 015.42	-24.50
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	250.00		250.00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	250.00		250.00	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-250.00		-250.00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		11 291.00	-11 291.00	-100.00
Impôts sur les bénéfices (X)		17 483.00	-17 483.00	-100.00
Total des produits (I+III+V+VII)	6 597 572.69	6 211 538.23	386 034.46	6.21
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 363 507.97	5 929 982.09	433 525.88	7.31
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	234 064.72	281 556.14	-47 491.42	-16.87

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT
10 RUE D ANCENIS

44110 CHATEAUBRIANT

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 484 155.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 443 472.87 Euros et dégageant un bénéfice de 234 064.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 248 974 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son dévelloppement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations générales agencements aménagements divers	30 720		22 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 658		3 361
TOTAL	46 378		25 682
Prêts, autres immobilisations financières	42 928		3 600
TOTAL	42 928		3 600
TOTAL GENERAL	100 544		29 282

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 238	11 238
Installations générales agencements aménagements divers			53 041	53 041
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 019	19 019
TOTAL			72 060	72 060
Prêts, autres immobilisations financières		38 070	8 458	8 458
TOTAL		38 070	8 458	8 458
TOTAL GENERAL		38 070	91 756	91 756

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 775	1 783		8 557
Installations générales agencements aménagements divers	7 475	6 888		14 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 045	3 752		8 797
TOTAL	12 521	10 640		23 161
TOTAL GENERAL	19 295	12 423		31 718

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 783				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 888				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 752				
TOTAL	10 640				
TOTAL GENERAL	12 423				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		452			452
TOTAL		452			452
TOTAL GENERAL		452			452
Dont dotations et reprises d'exploitation		452			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 808	2 808	
Autres immobilisations financières	5 650	5 650	
Clients douteux ou litigieux	543	543	
Autres créances clients	949 111	949 111	
Personnel et comptes rattachés	1 527	1 527	
Impôts sur les bénéfices	185 002	185 002	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 711	31 711	
Divers état et autres collectivités publiques	24 756	24 756	
Groupe et associés	5 754	5 754	
Débiteurs divers	151 798	151 798	
Charges constatées d'avance	28 211	28 211	
TOTAL	1 386 870	1 386 870	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	38 070		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	403	403		
Fournisseurs et comptes rattachés	205 681	205 681		
Personnel et comptes rattachés	60 136	60 136		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 422	212 422		
Taxe sur la valeur ajoutée	289 821	289 821		
Autres impôts taxes et assimilés	96 862	96 862		
Autres dettes	16 342	16 342		
TOTAL	881 669	881 669		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	119 674
Autres créances	176 554
Total	296 227

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	403
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 504
Dettes fiscales et sociales	174 127
Autres dettes	16 342
Total	312 377

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 211
Total	28 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	13 797
Total (1)	13 797

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	493 444
Total	493 444

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 364
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	299
Engagement total		2 663

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%

ABALONE TT CHATEAUBRIANT
Société par actions simplifiée
au capital de 121 000 euros
Siège social : 19, boulevard Victor Hugo
44110 CHATEAUBRIANT
810 926 816 RCS NANTES

RESOLUTION ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 234 064,72 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		234 064,72 €
Autres réserves		235 322,21 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	389 284,93 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	80 102,00 €	
TOTAL	**469 386,93 €**	**469 386,93 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 6,62 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 16 mai 2019.
Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.
Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois premiers exercices :

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31.12.2017	501,00 €	x	49 593,00 €
31.12.2016	1.301,00 €	x	128.774,00 €
31.12.2015	NEANT	x	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie conforme
LE PRESIDENT

ABALONE TT CHATEAUBRIANT
Société par actions simplifiée au capital de 121 000,00 euros
Siège social : 10, rue d'Ancenis – Bât A
44110 CHATEAUBRIANT
810 926 816 RCS NANTES

RESOLUTION PROPOSEE A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 16 MAI 2019
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

DEUXIEME RESOLUTION
L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de 234 064,72 euros de la manière suivante :

ORIGINE		
Résultat de l'exercice		234 064,72 €
Autres réserves		235 322,21 €
Report à nouveau		0,00 €
AFFECTATION		
Dotations aux réserves		
A la réserve légale	0,00 €	
Aux autres réserves	389 284,93 €	
Dividendes		
A titre de dividendes	80 102,00 €	
TOTAL	**469 386,93 €**	**469 386,93 €**

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES
Le dividende unitaire sera de 6,62 euros.
Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 16 mai 2019.
Il est rappelé que les dividendes perçus par des personnes physiques résidant fiscalement en France sont soumis de plein droit à un prélèvement forfaire unique (12,8%) majoré des prélèvements sociaux (17,2%) prévus par les articles 117 quater et 200 A du Code Général des Impôts.
Il en résulte une retenue totale de 30,00 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.
En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 70% des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.
Ce dividende serait éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliés en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3, 2° du code général des impôts, sous réserve de l'exercice de l'option prévue au 2 de l'article 200 A du même code.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois premiers exercices :

Exercice clos le	**Revenus éligibles à l'abattement**		**Revenus non éligibles à l'abattement**
	Dividendes	**Autres revenus distribués**	
31.12.2017	501,00 €	x	49 593,00 €
31.12.2016	1.301,00 €	x	128.774,00 €
31.12.2015	NEANT	x	NEANT

Greffe

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT CHATEAUBRIANT S.A.S

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
ABALONE TT CHATEAUBRIANT S.A.S
10, rue d'Ancenis - Bât A - 44110 CHATEAUBRIANT
Ce rapport contient 15 pages
Référence : YB-12-18-130

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
89 Rue des Cinq Chemins
CS 14109
50009 Saint Lô Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 77 14 14
Télécopie : +33 (0)2 33 05 22 31
Site internet : www.kpmg.fr

ABALONE TT CHATEAUBRIANT S.A.S

Siège social : 10, rue d'Ancenis - Bât A - 44110 CHATEAUBRIANT
Capital social : €.121 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la société Abalone TT Châteaubriant S.A.S,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Abalone TT Châteaubriant S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La société constitue des dépréciations des créances clients selon les modalités décrites dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société, décrite dans la note « Dépréciation des créances » de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de cette approche.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Lô, le 15 mai 2019

KPMG S.A.

Yohann Bossard
Associé

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 10 RUE D ANCENIS 44110 CHATEAUBRIANT — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 81092681600036 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, 31122018 Net 3	N-1 31122017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	11 238	AG	8 557	2 680	4 463
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	72 060	AU	23 161	48 899	33 858
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	2 808	BG		2 808	40 878
	Autres immobilisations financières*	BH	5 650	BI		5 650	2 050
	TOTAL (II)	BJ	91 756	BK	31 718	60 038	81 249
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	949 654	BY	452	949 201	1 403 849
	Autres créances (3)	BZ	400 548	CA		400 548	996 204
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	46 158	CG		46 158	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	28 211	CI		28 211	20 983
	TOTAL (III)	CJ	1 424 570	CK	452	1 424 118	2 421 036
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 516 326	1A	32 171	1 484 156	2 502 285

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 8 458 | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 121 000)	DA	121 000	121 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	12 100	7 302
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	235 322	8 658
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	234 065	281 556
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	602 487	418 516
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	403	87 153
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	205 681	209 178
	Dettes fiscales et sociales	DY	659 242	1 769 352
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	16 342	18 086
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	881 669	2 083 769
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 484 156	2 502 285

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	881 669	2 083 769
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		86 786

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	6 443 473	FH		FI	6 443 473	6 168 049
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	6 443 473	FK		FL	6 443 473	6 168 049
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	152 416	42 738
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 220	93
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 597 108	6 210 880
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	659 730	555 706
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	142 731	145 814
	Salaires et traitements*					FY	4 450 792	4 215 156
	Charges sociales (10)					FZ	1 082 667	972 282
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	12 423	8 211
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	452	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	10 691	2 599
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 359 487	5 899 768
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	237 621	311 112
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	464	658
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	464	658
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 771	1 440
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	3 771	1 440
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(3 306)	(781)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	234 315	310 330

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	250	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	250	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(250)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		11 291
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		17 483
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 597 573	6 211 538
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 363 508	5 929 982
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	234 065	281 556
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	152 416	42 738
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
DON	250	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

SAS ABALONE TT CHATEAUBRIANT
10 RUE D ANCENIS

44110 CHATEAUBRIANT

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

CECOM Experts-comptables
ZA LA CROIX CARREE

50180 AGNEAUX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 484 155.51 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 6 443 472.87 Euros et dégageant un bénéfice de 234 064.72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 248 974 €.
La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.
Le CICE a permis au groupe ABALONE d'accentuer son dévelloppement en ouvrant de nouvelles agences et en recrutant de nouveaux collaborateurs.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	11 238		
Installations générales agencements aménagements divers	30 720		22 321
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	15 658		3 361
TOTAL	46 378		25 682
Prêts, autres immobilisations financières	42 928		3 600
TOTAL	42 928		3 600
TOTAL GENERAL	100 544		29 282

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			11 238	11 238
Installations générales agencements aménagements divers			53 041	53 041
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 019	19 019
TOTAL			72 060	72 060
Prêts, autres immobilisations financières		38 070	8 458	8 458
TOTAL		38 070	8 458	8 458
TOTAL GENERAL		38 070	91 756	91 756

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 775	1 783		8 557
Installations générales agencements aménagements divers	7 475	6 888		14 364
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	5 045	3 752		8 797
TOTAL	12 521	10 640		23 161
TOTAL GENERAL	19 295	12 423		31 718

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 783				
Instal.générales agenc.aménag.divers	6 888				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 752				
TOTAL	10 640				
TOTAL GENERAL	12 423				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		452			452
TOTAL		452			452
TOTAL GENERAL		452			452
Dont dotations et reprises d'exploitation		452			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	2 808	2 808	
Autres immobilisations financières	5 650	5 650	
Clients douteux ou litigieux	543	543	
Autres créances clients	949 111	949 111	
Personnel et comptes rattachés	1 527	1 527	
Impôts sur les bénéfices	185 002	185 002	
Taxe sur la valeur ajoutée	31 711	31 711	
Divers état et autres collectivités publiques	24 756	24 756	
Groupe et associés	5 754	5 754	
Débiteurs divers	151 798	151 798	
Charges constatées d'avance	28 211	28 211	
TOTAL	1 386 870	1 386 870	
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	38 070		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	403	403		
Fournisseurs et comptes rattachés	205 681	205 681		
Personnel et comptes rattachés	60 136	60 136		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	212 422	212 422		
Taxe sur la valeur ajoutée	289 821	289 821		
Autres impôts taxes et assimilés	96 862	96 862		
Autres dettes	16 342	16 342		
TOTAL	881 669	881 669		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	12 100			12 100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	119 674
Autres créances	176 554
Total	296 227

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	403
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	121 504
Dettes fiscales et sociales	174 127
Autres dettes	16 342
Total	312 377

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	28 211
Total	28 211

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 969 euros, correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	13 797
Total (1)	13 797

Engagements reçus

GARANTIE FINANCIERE ATRADIUS	493 444
Total	493 444

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	
45 à 54 ans	11 à 20 ans	2 364
35 à 44 ans	21 à 30 ans	
moins de 35 ans	plus de 30 ans	299
Engagement total		2 663

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- turn over : 5%
- taux d'inflation : 2%
- taux d'actualisation : 2%

ABALONE FRANCE
SAS au capital de 500 000 euros
43 Rue Bobby Sands ZAC de la Lorie BP 80095
44814 Saint-Herblain
SIREN 383 497 963 R.C.S Nantes
Tél : 02.40.69.09.83

ABALONE
agence d'emplois
GROUP
www.abalone-interim.com

ABALONE
a été labellisé
Nantes 2013 Green Capital

Garantie financière souscrite en application de l'article L1251-49 du Code du Travail

ARRIVÉ LE
08 NOV. 2019
GREFFE T.C.

DEPOT DES COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-après l'ensemble des éléments relatifs au dépôt des comptes sociaux clos le 31 décembre 2018 des sociétés :

- ABALONE ENERGIE
- ABALONE TT VENDEE
- ABALONE TT LANDES
- ABALONE TT REZE
- ABALONE TT TOULOUSE
- ABALONE TT ROMORANTIN
- ABALONE TT NANTES BATIMENT
- ABALONE TT 49-85
- ABALONE TT CHATEAUBRIANT
- FLY PARAL'AILE
- INEXIA
- ABALONE TT MANTES LA JOLIE
- ABALONE TT ATLANTIQUE CENTRE
- ABALONE TT BRETAGNE
- IMPRO SOLUTIONS
- ABALONE RESEARCH
- ABALONE TT ORVAULT
- ABALONE TT BORDEAUX
- ABALONE TT ALTANTIQUE OUEST
- ABALONE TT LORIENT
- ABALONE TT LE MANS

Ainsi qu'un chèque à l'ordre du greffe du tribunal de commerce pour chacune de ces sociétés.

Merci de bien vouloir transmettre les récépissés de dépôt à l'adresse suivante :

ABALONE FRANCE
Claire BAUDET
43, rue Bobby Sands
44800 SAINT-HERBLAIN

Restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de nos salutations distinguées.

Claire BAUDET
Juriste droit des sociétés

SAP CERTIFICATION QUALITE N° 0601 Abalone Group
UN GLOBAL COMPACT Network France WE SUPPORT